



Procès-verbal du Conseil Municipal Du 26 Février 2024

L'an deux mil vingt-quatre le 26 Février à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Chambon sur Voueize, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Cécile CREUZON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 19 Février 2024

Présents : Nicolas BESSON, Muriel BOUCHARD, Christine BOUSSAGEON, Cécile CREUZON, Maria DUSSAT, Nadine GAUSSE, Didier GIRAUD, Jérémy GORSSE, Olivier NORE, Marie-Thérèse PIERRON, Isabelle ROUSSILLAT, Serge SAINTIGNY, Claude STEINER, Claude TOURAND

Absents : 0

Secrétaire de séance : Maria DUSSAT

Nombre de conseillers : En exercice : 14 Présents : 14 Votants : 14

Approbation du Procès-verbal de la réunion du 28 Novembre 2023 :
N'appelant pas d'observation, il est approuvé à l'unanimité.

Ordre du Jour :

- 1) **Ventes 2 lots lotissement Moulin Ferrare**
- 2) **Contrat CNP – CNRACL - IRCANTEC**
- 3) **Location licence IV**
- 4) **Adhésion SDEC**
- 5) **Divers**

Madame le Maire demande l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour : « concession cimetière ». Demande acceptée.

1. Vente de lots au lotissement du Moulin Ferrare.

♦Monsieur et Madame POUTH abandonnent l'idée d'acquérir le lot n°5 et optent définitivement pour le lot n°7.

Le conseil accepte à l'unanimité.

♦Monsieur et Madame BAUDRY ont fait une proposition d'achat pour le lot n°1.

Le conseil accepte à l'unanimité

♦Madame SHORTLAND étudie l'acquisition du lot n°8.

Département de la Creuse-Arrondissement d'Aubusson
Commune de Chambon sur Voueize

2. Contrat CNRALL-CNP-IRCANTEC

Le conseil accepte à l'unanimité de retenir la proposition de la CNP pour la couverture des risques statutaires du personnel communal.

3. Location de la Licence IV

Suite à la demande formulée par Madame M.F. HAYEZ acceptée lors Conseil Municipal du 28 Novembre 2023, Madame le Maire propose de lui louer la licence pour la somme de 75€/mois pendant un an, puis 100€/mois les années suivantes.

Une convention sera signée entre les deux parties.

Le conseil accepte à l'unanimité.

4. S.D.E.C.

- Le conseil Municipal accepte de renouveler son adhésion au groupement d'achat d'Énergie pour la période 2026/2028.
- Proposition du S.D.E.C : Le conseil accepte à l'unanimité que Chambon adhère au groupement de Commande pour la maintenance des installations d'éclairage public. C'est une adhésion de principe, libre ensuite à la commune de choisir l'entreprise prestataire.

5. Concession cimetièrre

Une régularisation pour l'attribution d'un emplacement de sépulture doit être approuvée par le conseil.

Votée à l'unanimité.

6. Divers

- Gendarmerie.

En juin 2023 le Conseil Municipal a validé le principe d'étudier la situation énergétique du bâtiment accueillant la Gendarmerie.

Cet ensemble composé de 6 logements de fonctions et de bureaux a été construit en 1976 et est considéré aujourd'hui comme une « passoire thermique ».

Le Syndicat Est-Creuse a été sollicité pour réaliser une étude proposant des scénarios d'isolations thermiques possibles.

Madame le Maire propose de rencontrer un maître d'œuvre pour étudier la faisabilité de ces scénarios et permettre ainsi au conseil de statuer sur le projet.

Le conseil accepte à l'unanimité le recrutement d'un maître d'œuvre.

*Département de la Creuse-Arrondissement d'Aubusson
Commune de Chambon sur Voueize*

➤ Cimetière

Les travaux du cimetière débuteront mi-mars pour une durée de deux mois environ (Coût 116 250 € HT)

Des affiches seront posées à l'entrée du cimetière afin d'avertir les usagers.

Monsieur Franck ROY de l'entreprise de Pompes Funèbres apportera son expertise.

À la question de l'état du mur tout en haut du cimetière, Madame le Maire indique que cette réparation n'est pas comprise dans les travaux et pourra être étudiée ultérieurement.

➤ Employés communaux : Travaux

♦Élagage des arbres et broyages déchets verts : terminé.

♦Curage des fossés : terminé.

♦Mur rue Passagère : en cours.

♦Sous-sol de la salle des fêtes : vidé, les Pompiers seront contactés pour avis avant de le mettre à disposition du Comité des Fêtes.

♦Panneaux signalétiques à mettre au sol :

*Interdiction de stationner devant l'école maternelle

*Place handicapée en face de la rampe de l'église

*Limitation 30 km/h rue de la Couture

Monsieur Didier GIRAUD a créé des pochoirs qui seront peints, certains par lui-même, les autres par les employés communaux.

De la peinture adaptée a été achetée.

♦Un échantillon de revêtement au sol a été posé gracieusement devant la porte d'entrée de la Mairie côté jardin public (société STONEFORM).

♦Tracteur-Tondeuse : des devis ont été demandés avec reprise de l'ancienne tondeuse.

➤ Maisons Rapperport et Zaworski

Madame le Maire pose la question du devenir des deux maisons acquises suite à des procédures de mises en péril et pour lesquelles la commune a été obligée de refaire les toitures.

Pour rappel :

♦Coût toiture Maison Rapperport : 19 104€

♦Coût toiture Maison Zaworski : 20 412€

Total : 39 516€

Subvention : 11 307€

Reste à charge : 28 209€

Madame le Maire propose la mise en vente de ces deux maisons communales et de poser des panneaux « À vendre »

Le conseil accepte à l'unanimité.

Département de la Creuse-Arrondissement d'Aubusson
Commune de Chambon sur Voueize

➤ Maison Legouic (Ancienne Boulangerie DURANTHON)

Madame le Maire est en relation avec « Creuse Habitat » et l'A.N.A.H. (Agence Nationale de l'Habitat) à propos de la maison de Monsieur LEGOUIC, la toiture menaçant de s'écrouler.

Madame le Maire a réclamé le plan de financement de ces travaux pour information.
En attente.

➤ Carte communale

Monsieur Thierry GUILLET a terminé le diagnostic.

La commune doit maintenant :

- Travailler sur les villages pour répertorier les bâtiments agricoles. Une réunion est programmée Lundi 04 Mars en présence de Claude STEINER, Olivier NORE, Serge SAINTIGNY, de Madame le Maire et des adjoints.
- Choisir un scénario. Madame le Maire propose une réunion avec Monsieur GUILLET qui expliquera les tenants et aboutissants de la création d'une carte communale à Chambon.

Madame le Maire incite vivement tous les élus à assister à cette réunion décisive pour la politique d'urbanisme de la commune et son développement. (Réunion à 18h, date à préciser).

➤ Boulodrome

Le local de l'association Route d'Évaux a été vidé et nettoyé par les membres du Joyeux Cochonnet.

➤ FOOT

Madame le Maire lit le mail envoyé par la JSC concernant le projet ALGECO.

Les 2 Algeco seront déplacés de l'atelier municipal au stade par l'association.

L'arrivée d'électricité est prévue dans les travaux d'éclairage.

L'arrivée d'eau sera vue ultérieurement.

L'aménagement de nouveaux vestiaires n'est pas programmé.

➤ Tour de France

Didier GIRAUD fait le point : entre mardi 09/07 et mercredi 10/07, 6000 véhicules traverseront Chambon sur Voueize, en provenance de la route de Lépaud pour rejoindre Évaux les Bains.

Plus d'une centaine de poids lourds stationneront à Chambon mercredi de 5h du matin à 9h sur les quais et sur le boulodrome.

L'organisateur du Tour de France informera la population, les entreprises, les professionnels de santé, les commerçants...

Département de la Creuse-Arrondissement d'Aubusson
Commune de Chambon sur Voueize

- Courrier
Proposition d'un spectacle de lumière par la société « enluminure » pour un coût de 85 000€ environ.
Le conseil refuse à l'unanimité.

- Creusalis
La construction de 5 logements est retardée par une proposition de créer une chaudière au bois commune avec l'EHPAD « Le Chant des Rivières ».

- Bâtiment Nicolaon
Les propriétaires de ce bâtiment place de la Croix Verte ont proposé de le vendre à la commune. Les élus décident que cet achat n'est pas à l'ordre du jour.

- Maison d'artistes
L'association souhaite louer tout le RDC du Presbytère pour l'été.
Le conseil accepte à l'unanimité en revoyant le loyer qui restera modeste.

- Téléthon
La somme de 2 678.99€ a été récoltée et versée à l'association du TELETHON.
Madame le Maire remercie les bénévoles qui entourent Madame Françoise DHUME pour l'organisation du TELETHON.

- Sapins
Dix sapins ont été achetés chez J.M. NORRE (+2 offerts).
Les 12 ont été plantés à la Bessède, côte des Granges et au Square, et sont destinés aux futures décorations de Noël.

- Cap Chambon
L'association annonce un grand évènement musical gratuit, la venue de la « team Goldman » au stade le samedi 13 Juillet.

- L'armée de l'air fera des exercices sur notre commune du 11 au 22 mars.

- Le recensement est terminé. Le résultat définitif sera communiqué dans quelques semaines.

- Les bassins devront être opérationnels cet été. Il faut vérifier si les bâches ne sont pas percées avant d'installer le nouveau projet.

- L'état des bornes à incendies est à revoir.

- Une poubelle pleine petite rue du Puy sera descendue par les employés communaux.

*Département de la Creuse-Arrondissement d'Aubusson
Commune de Chambon sur Voueize*

- Un vieil Orgue très abimé a été monté au local des cantonniers. Monsieur BLUNDEL réparant ce type d'instruments, le conseil accepte qu'il aille voir cet orgue accompagné d'un élu.
- Le point à temps est prévu au printemps.
- Des dalles au stop de la rue des forts sont à recoller.
- Un petit cirque s'installera du Lundi 04 au Mercredi 06 Mars place de la poste.

La séance est levée à 20h30

Le Maire
Cécile CREUZON



La secrétaire de séance
Maria DUSSAT